

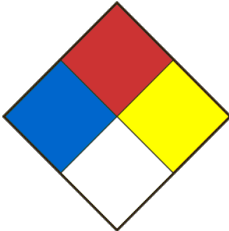


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit		Utilisation du produit	
ACIDE SULFURIQUE 20%V/V / 30%P/P		Usage en laboratoire	
Formule chimique H ₂ SO ₄		Numéro MAT SS-8820; SS-0930	Masse molaire 98,08
Nom chimique / Nom commercial / Synonymes SULFURIC ACID, SULPHURIC ACID, HYDROGEN SULFATE, VITRIOL, OIL OF VITRIOL			
Nom du fournisseur Laboratoire MAT		Adresse - Rue 610, rue Adanac	
Ville Québec		Province Québec	
Code postal G1C 7B7	Internet www.labmat.com	Numéro de téléphone 418-660-8666 Lun-Ven 8h-16h	
Téléphone en cas d'urgence	418-660-8666 Lun-Ven 8h-16h	CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060	
Date FDS préparée 2024-11-06	FDS Préparée par Laboratoire MAT	Courrier électronique labmat@labmat.com	

SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SIMDUT/SGH	Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux-Catégorie 1 Corrosion cutanée/irritation cutanée catégorie 1A Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 1 Corrosion cutanée/irritation cutanée catégorie 1	
Mention d'avertissement	DANGER	
Mentions de danger (H)	H290 Peut être corrosif pour les métaux. H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H318 Provoque des lésions oculaires graves.	
Conseils de prudence (P)	P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P260 Ne pas respirer les brouillards, gaz, vapeurs et autres émanations, ou le produit lui-même. P264 Se laver soigneusement après manipulation. P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, et un équipement de protection des yeux et du visage. P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P321 Traitement spécifique (voir section 4 de la FDS et sur cette étiquette). P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P405 Garder sous clef. P406 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion ou un récipient avec doublure intérieure résistant à la corrosion. P501 Éliminer le contenu et récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales, ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.	
PICTOGRAMMES		
Autres dangers	NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)	
	Santé 3 Inflammabilité 0 Réactivité 2 Spécial	

SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%P/P)
Acide sulfurique	7664-93-9	30-31

SECTION 04 - PREMIERS SOINS

Si contact avec yeux	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si contact avec peau	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si inhalé	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
Si avalé	Si la personne est consciente, faire boire de l'eau. Ne PAS faire vomir. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)	Le produit est une matière corrosive. Principaux symptômes d'une forte exposition: L'effet corrosif supplantera la toxicité pour le produit concentré. Cause des brûlures, quelles que soient les voies d'exposition. Dommages aux poumons. Brûlures chimiques de la peau, des yeux et des muqueuses respiratoire et digestive. Lésions oculaires. Réf. section 11.
Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire	Traiter en fonction des symptômes. Montrer cette fiche au médecin traitant.

SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Inflammabilité	Non
Agents d'extinction appropriés	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Agents d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau à forte pression.
Produits de combustion dangereux	Des produits de combustion dangereux se forment en cas de feu: Oxydes de soufre.
Dangers spécifiques du produit dangereux	Lorsqu'il est concentré, le produit réagit selon les caractéristiques suivantes: L'acide sulfurique réagit violemment au contact de l'eau et peut enflammer les matières organiques. Risques de feu ou d'explosion si chauffé en présence de produits combustibles. Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10).
Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage, précautions individuelles équipement de protection et mesures d'urgence	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Assurer une bonne aération des lieux. Couvrir les résidus avec du carbonate de sodium ou de l'oxyde de calcium afin de neutraliser le produit. Lors de la manipulation, porter un équipement de sécurité adéquat. Utiliser une protection respiratoire à cartouche NIOSH en cas de déversement plus important. (Référence section 8 pour équipements de protection à utiliser.) Diluer les résidus avec de l'eau, nettoyer et rincer. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
---	---

SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Conditions d'entreposage	Entreposer dans un endroit frais. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart de la chaleur, de l'eau, de l'humidité et des produits incompatibles (réf. section 10). Protéger des rayons du soleil. Réagit violemment au contact de l'eau. Garder le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé.
Méthode et équipement de manutention	Corrosif. Laver à fond après manutention. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter l'équipement de protection individuel lors de la manutention. Assurer toujours une bonne ventilation. Éviter l'ingestion et l'inhalation. Appliquer les règles habituelles d'hygiène standards: Se laver les mains après utilisation. Ne pas manger ou boire durant l'utilisation.

SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs d'exposition

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Sulfuric acid	7664-93-9	TWA	0.2 mg/m3	Canada. LEP Colombie Britannique
Remarques	L'ACGIH « A2 » s'applique aux substances qui sont considérées comme étant des carcinogènes suspects chez les humains. L'IARC « 1 » s'applique aux substances catégorisées comme étant carcinogènes pour les humains, et il est utilisé lorsqu'il y a suffisamment de preuves de carcinogénicité chez les humains.			
		TWAEV	0.2 mg/m3	Canada. Ontario OELs
		STEV	3 mg/m3	Canada. Ontario OELs
		STEL	3 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		TWA	1 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		VEMP	0.2 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air

Origine des données	Sigma-Aldrich (Millipore Sigma) CNEST
Ventilation	Ventilation adéquate ou une hotte.
Respiratoire	Si les niveaux admissibles sont dépassés, utilisez une protection respiratoire à cartouche NIOSH, ou un respirateur avec alimentation d'air.
Gants	Manipuler avec des gants. Matériel suggéré: Nitrile. Butyle. Néoprène. Le type, l'épaisseur et la longueur du gant doivent être choisis en fonction de l'utilisation, de la concentration du produit, ainsi que de la durée d'utilisation. Remplacer régulièrement les gants pour une meilleure protection.
Yeux	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
Chaussures	Chaussures de sécurité.
Vêtements	Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.
Contrôle d'ingénierie	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide.
Apparence	Liquide incolore à légèrement grisâtre.
Odeur	Donnée non disponible.
Seuil olfactif	Données non disponibles
pH	<1.
Point de fusion / congélation	Données non disponibles
Point initial d'ébullition	Données non disponibles
Plage d'ébullition	Données non disponibles
Point d'éclair	Données non disponibles
Taux d'évaporation	Données non disponibles
Inflammabilité	Non
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)	Données non disponibles
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)	Données non disponibles
Tension de vapeur	Données non disponibles
Solubilité	Miscible avec l'eau en toutes proportions. Miscible avec l'alcool.
Densité de vapeur	Données non disponibles
Densité	1.161g/ml à 20°C
Coefficient de partage--n-octanol/eau	Données non disponibles
Température d'auto-inflammation	Données non disponibles
Température de décomposition	Données non disponibles
Viscosité	Données non disponibles

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Produit acide, réagit fortement avec les bases fortes. Réagit fortement avec les métaux.
Stabilité chimique	Sensible à la lumière.
Risque de réactions dangereuses	Peut réagir violemment au contact de substances incompatibles.
Conditions à éviter, y compris les décharges d'électricité statique, les chocs et les vibrations	Éviter le contact avec les matières incompatibles et les températures extrêmes. Ce produit noircit lorsqu'il est exposé à la lumière.
Matériaux incompatibles	Lorsqu'il est pur, le produit réagit avec les produits suivants: L'eau, les métaux, les alcools, les agents réducteurs, les bases, les matériaux organiques et combustibles, les azotures, les bromates, les carbures, les chlorates, les chromates, les cyanures, les ferrocyanures, les fulminates, les glycérides, les halogénures, les nitrates, les nitrites, les permanganates, les perchlorates, les picrates, les sulfures, le peroxyde d'hydrogène, le nitrométhane, le phosphore, la chaleur et l'humidité.
Produits de décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Oxydes de soufre.

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

ACIDE SULFURIQUE

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, la peau et les yeux.
Effets / symptômes de l'exposition aiguë :	Par voie d'exposition ci-dessous. L'effet corrosif supplantera la toxicité pour le produit concentré.
- Yeux	Brûlures sévères et corrosion du tissu oculaire pouvant entraîner l'ulcération de la cornée et la cécité.
- Peau	Brûlures sévères et ulcérations des tissus. Peut être fatal, si l'étendue des brûlures est considérable.
- Respiration	Spasmes, irritation et inflammation du nez, de la gorge et des poumons. Oedème du larynx et des bronches. Pneumonie chimique et oedème pulmonaire pouvant entraîner la mort.
- Ingestion	Corrosion et ulcérations de la bouche, de la gorge, de l'oesophage, de l'estomac et de la paroi abdominale. Dysphagie, lésions aux reins, douleurs abdominales, crampes, diarrhées, méléna, hématomèse, anurie, perforation possible de l'oesophage et de l'estomac, convulsions, salivation, stupeur, collapsus circulatoire, perte de conscience, coma et peut entraîner la mort.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Sensation de brûlure, dermatite et dyschromie, conjonctivite, lésions aux poumons et aux yeux, douleurs dans la poitrine, troubles digestifs, abrasion des dents, toux, dyspnée, laryngite, emphysème, trachéo-bronchite, maux de tête, vertiges, fièvre, salivation, tremblements, pâleur, faiblesse musculaire, perte de poids et perte d'appétit, convulsions, nausées et vomissements.
DL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral(e) - Rat - 2,140 mg/kg DL50 Dermale - Donnée non disponible.
CL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	CL50 Inhalation - Souris - 4h - 850 mg/m3

TABLEAU SYNTHÈSE

Effets / Symptômes de l'exposition aiguë de la solution:	Selon les voies d'exposition ci-dessous.
Yeux	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
Peau	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
Respiration	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
Ingestion	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
Effets / Symptômes de l'exposition chronique :	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
ETA Mélange (Estimation de la toxicité aiguë)	DL50 Oral: >5000 mg/kg - Rat DL50: Cutanée: Donnée non disponible CL50 Inhalation: 2700mg/m3 - 4h- Souris

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité	Acide sulfurique: Toxicité pour les poissons: CL50 - Gambusia affinis (Guppy sauvage) - 42 mg/l - 96 h Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques: CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - 29 mg/l - 24 h
Persistence et dégradation	Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.
Potentiel de bioaccumulation	Donnée non disponible.
Mobilité dans le sol	Donnée non disponible.
Autre effets nocifs	Donnée non disponible.

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Mesures pour l'élimination	Éliminer le contenu et récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales, ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
Emballage contaminé	Éliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	2796
Appellation réglementaire	ACIDE SULFURIQUE ne contenant pas plus de 51% d'acide
Classification du TMD	8 Matières corrosives
Groupe d'emballage	II
Indice de quantité limitée	1L
Indice PIU	-
Dispositions particulières	-

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux-Catégorie 1 Corrosion cutanée/irritation cutanée catégorie 1A Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 1 Corrosion cutanée/irritation cutanée catégorie 1
---------------	---

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour: 2024-11-06